



## S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

### PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

Séance ordinaire du jeudi 20 novembre 2025

Au siège social et en visioconférence avec les membres du Conseil Syndical

Date de la convocation : 12 octobre 2025

Membres en fonction : 10

Quorum : 6

Membres présents : 6

Sous la présidence de Monsieur Gérard BRUN – Président

L'an deux mille vingt-cinq

Le 20 novembre à 14h

Le Conseil Syndical du SIVU de La Bonette-Restefond, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège social et en visioconférence, sous la présidence de Gérard BRUN, le Président.

**PRÉSENTS** : Gérard BRUN, Jacques PELLOUX, Jean-Michel PASCAL, Alain ISAIA, Joseph GARCIN, Jean-Paul RIVAS.

#### **EXCUSÉS**

Jean-Charles GUIRAN, Colette FABRON.

**ABSENTS** : /

#### **PROCURATION** :

Christophe MELAN a donné procuration à Gérard BRUN,  
Daniel RALLON a donné procuration à Jacques PELLOUX.

#### **ARRIVE(E) EN COURS DE SEANCE** : /

#### **INVITÉS** :

Nathalie FRANÇOIS, Serge RAPUC [ METROPOLE NICE COTE D'AZUR ]  
Michel FORTOUL [ commune de Jausiers ],  
Max CIAMPOSSIN [commune de Clans]  
Julien BOVAS [commune d'Isola]



## S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE – ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

### Le mot du Président

Bonjour à tous,

MERCI d'avoir pu vous connecter pour ce Conseil syndical 2025 en Visio.

Je suis heureux de vous retrouver pour discuter avec vous des perspectives du SIVU.

Je remercie vivement les Maires pour leur soutien indéfectible au développement du SIVU de la Bonette-Restefond : Monsieur Jacques Fortoul Maire de Jausiers, Madame Colette Fabron Maire de Saint-Etienne de Tinée.

Je tiens à féliciter également Mme Agnès Sicard et Mme Dominique Arnaud pour leur travail remarquable qu'elles accomplissent à Jausiers, ainsi que Sophie Miglior et Serge Rapuc pour la gestion des travaux d'entretien de la route liés aux subventions de la Région Sud.

Depuis la dernière assemblée générale à Saint-Etienne de Tinée le 15 juin dernier, où nous avons été très bien accueillis par Madame la Maire Colette Fabron, son 1<sup>o</sup> adjoint Jean Paul Rapuc et Jean Charles Guiran , avec la participation de nombreux délégués du SIVU, nous avons poursuivi l'œuvre de Jean Pascal, pour cette magnifique route de la Bonette.

D'ailleurs vous avez reçu le compte rendu qui était très complet.

Avez-vous des questions ?

Depuis notre dernière rencontre :

- Le pèlerinage de Notre Dame du Très Haut fut un moment important de retrouvaille pour nos deux vallées de la Tinée et de l'Ubaye, sous la présidence du Chanoine Jean Marie Tschann, avec la participation des prêtres de l'Ubaye.

Merci à Lucien Carles pour la mise en œuvre de la navette.

La Société Vidéo Soon a réalisé un petit film souvenir pour un montant de 250 €.

- La course la Bonette, organisée cette année par Alpi Mercantour a rempli son contrat de faire monter 160 coureurs au sommet de la Bonette avec des activités au plan d'eau de Saint-Etienne de Tinée.
- En septembre le "Festival Bonette Expériences" organisé par l'association Bonette Expérience a réuni coté 04, de nombreuses activités sportives sur la Bonette avec la création cette année d'un Trail Bonette.
- Nous avons édité un nouveau dépliant mis à jour par la société Tinée SI, que je remercie pour sa contribution financière, pour un montant de 458 €.
- Nous avons imprimé 3000 logos collector pour un montant de 3 615 €.
- La société Colas a réalisé divers travaux d'entretien pour un montant de 15 K€ €. Et nous avons approvisionné des poteaux pour la signalisation pour un montant 4 K€.



## S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROL – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

- Concernant l'affaissement de la boucle sommitale, la société ABO ERG Géothermie à fournit un rapport à la suite des sondages, pour un montant de 15 K€. Pour l'instant il n'y a pas de danger imminent.
- L'ensemble des subventions pour 2025 a été honoré :
  - 30 K€ de la Métropole NCA
  - 15 k€ du Département des Alpes Maritimes
  - 20 K€ de la Commune de Jausiers
  - 33 K€ de la Région Sud sur la subvention 2021-14244
- Le Parc National du Mercantour a réalisé la porte du Parc coté 04 au-dessus des casernes de Restefond au niveau de l'embranchement de la route de la Moutière, ainsi que les travaux d'aménagement du sentier d'interprétation de la Table d'orientation, avec la consolidation de la Stèle et de la table d'orientation. Les finitions seront réalisées au printemps.
- Il faut noter qu'à la suite de l'ouverture de la route le 14 mai dernier, une affluence record a été constatée au mois juin.

Messieurs Max CIAMPOSSIN et Julien BOVAS quittent la réunion.

Maintenant nous pouvons passer à l'ordre du jour de notre conseil Syndical

Après ce préambule, il est temps de passer à l'ordre du jour :

L'ordre du jour est le suivant :

N°	Libellé	Rapporteur
1	Compte rendu des réalisations 2025	Gérard Brun
2	Adoption des projets de travaux 2026	Gérard Brun
3	Mise en œuvre du renouvellement du Marché à Bons de Commande	Gérard Brun
4	Avenant à la convention NCA – SIVU pour la route de la Moutière	Gérard Brun
5	Demandes de subventions pour 2026 – Région SUD, CD 06, Métropole NCA, Mairie de Jausiers	Gérard Brun
6	Questions diverses	



## S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

### 1 – Compte rendu des réalisations 2025

Rapporteur Gérard Brun

Informations détaillées dans le mot du Président.

Madame FRANÇOIS informe que les travaux de reprise de chaussée côté Jausiers, suite à des affaissements n'ont pu être réalisés à cause du mauvais temps. Ces travaux seront effectués au printemps. Les balises neige ont été livrées au service technique de la commune de Jausiers et seront installées à l'automne prochain.

Il est à noté que le marché à bons de commande et surtout la révision de prix ont fait exploser les dépenses.

Lors du prochain appel d'offre concernant ce marché, il faudra être vigilant quant à la formule qui sera appliquée.

### 2 – Adoption des projets de travaux 2026

Rapporteur : Gérard BRUN

Suite à l'assemblée générale un document reprenant tous les travaux envisagés a été communiqué à tous les membres du Conseil Syndical.

- Les travaux des affaissements côté Jausiers seront donc exécutés dès le printemps prochain.
- La reprise du parvis de Notre-Dame du Très-Haut est actée, mais nous devons faire les murets en pierres sèches (préconisation du Parc National du Mercantour). Etant donné que ce type de réalisation est absent du marché à bons de commandes, il faudra insérer ce poste dans la nouvelle édition.
- Affaissement de la cime de la Bonette (côté Jausiers), suite au rapport de la société en charge de la surveillance de ce glissement de terrain, il est conseillé d'assurer la continuité de cette surveillance une fois par mois, après la période hivernale. Un devis de mission complémentaire a été validé.

#### Questions abordées :

Aucune question

#### VOTE

Pour : 8

Contre :

Abstentions :



## S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

### 3 : Mise en œuvre du renouvellement du marché à bons de commande

Rapporteur : Gérard BRUN

Nathalie FRANÇOIS prend note de cette procédure à réaliser. Au vu du planning de Sophie Miglior, en charge de l'élaboration des marchés publics à la métropole, un premier rendu peut être envisagé mi-décembre.

Il est noté que le poste « muret en pierre sèche » doit apparaître dans ce futur formulaire. Une fois tous les documents validés par les membres du conseil syndical, la mise en ligne des documents sur une plateforme dédiée sera réalisée par la commune de Jausiers pour le compte du SIVU.

Après en avoir délibéré,

Le conseil syndical valide cette procédure

#### Questions abordées :

Aucune questions

#### VOTE

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

### 4 : Avenant à la convention NCA – SIVU pour la route de la Moutière

Rapporteur : Gérard BRUN

Pour que la métropole intervienne sur cette piste de la « Moutière », commune de Jausiers, nous devons proposer un avenant à la convention d'entretien qui lie la métropole au SIVU.

Il semble qu'un document existe, mais à ce jour personne ne le retrouve.

Une incursion dans les archives s'impose.

Madame FRANÇOIS va soumettre cette demande au service juridique de la métropole pour s'assurer de la faisabilité de ce projet.

Cet accès est un lien important entre la vallée de Sestrière, commune de Saint-Dalmas le Selvage et la commune de Jausiers en cas d'incident sur la route de la Bonette, qui doit être entretenu. Pour exemple lors du passage du Tour de France cycliste en 2024, elle était dédiée au secours.

#### Questions abordées :

Aucune question



## S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEOFORT

Après en avoir délibéré,

Le conseil syndical valide cette procédure.

### VOTE

**Pour : 8**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

Madame FANÇOIS et Monsieur RAPUC quittent la réunion.

### **5 : projet de délibération : DEMANDE DE PARTICIPATION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ET PROMOTION DE LA BONETTE ANNÉE 2026**

Rapporteur : Gérard BRUN

Le Président rappelle à l'assemblée que chaque année, le dernier samedi de Juillet est organisé une manifestation dénommée " Pèlerinage à Notre Dame du Très Haut " et qui a lieu au sommet du Col de La Bonette.

Cette journée, qui regroupe l'ensemble des habitants des deux vallées de la Tinée et de l'Ubaye nécessite, pour notre syndicat, la prise en charge de certaines prestations, lesquelles sont complémentaires à celles organisées par le Conseil Départemental.

D'autre part la promotion de la route se fait grâce à la mise à disposition du public de documents d'appels tels que : Sets de table, photos, autocollants, affiches , ...

Ces charges sont évaluées ci-après :

Montée Pédestre de la Bonette	600 €
Festival Bonette Expériences	600 €
Pèlerinage Notre Dame du Très Haut	3 400 €
Promotion route de La Bonette, page Facebook, chaîne YouTube, site internet	1 800 €
Editions d'autocollants, sets de table, affiches	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>21 400 €</b>

Pour faire face à cette dépense, le président propose à l'assemblée de prélever une somme de 6 400,00 euros sur ses fonds propres, et de demander au Conseil Départemental des Alpes Maritimes une subvention de 15.000,00 euros.

Après les explications du Président,



## S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

Après en avoir délibéré,

Le conseil syndical ,

**SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental des Alpes Maritimes une aide de 15 000 euros, au titre de l'exercice 2026, pour faire face aux dépenses engendrées par l'organisation de manifestations sportives et à la réalisation de documents promotionnels tel qu'indiquées ci-dessus, et au fonctionnement du SIVU.

**PROPOSE** le PLAN de FINANCEMENT ci-après.

OPERATIONS	DEPENSES €	RECETTES €
Montée pédestre de La Bonette	600	
Festival Bonette Expériences	600	
Pèlerinage Notre Dame du Très Haut	3 400	
Promotion route de La Bonette, page Facebook, chaîne YouTube, site internet	1 800	
Editions Sets de table/Autocollants/Divers	15 000	
Participation Conseil Départemental des Alpes Maritimes		15 000
Autofinancement SIVU		6 400
<b>TOTAL</b>	<b>21 400</b>	<b>21 400</b>

Entendu l'exposé de Monsieur Gérard Brun, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

**VOTE** la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

**ADOPTE** le plan de financement proposé.

Questions abordées :

Aucune question

### VOTE

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0



## S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEOFORT

### 6 : projet de délibération : DEMANDE DE SUBVENTION POUR FINANCEMENT DES TRAVAUX À RÉALISER SUR LA ROUTE DE LA BONETTE AUPRES DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR – ANNÉE 2026

Le Président porte à la connaissance de la Métropole Nice Côte d'Azur que lors du Conseil Syndical qui s'est tenu le 20 novembre 2025, une demande de subvention a été faite à la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour financer le programme de travaux proposé par la Subdivision Métropolitaine de la Tinée d'un montant de 150 000 euros, cent cinquante mille euros, à réaliser en 2026.

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a été sollicitée pour une subvention de 120 000 euros, cent vingt mille euros.

Le Président rappelle que les aménagements annuels de la route de La Bonette sont essentiels pour assurer le désenclavement et l'économie de nos vallées durant la belle saison.

Il convient de poursuivre ces travaux et assurer leur conservation face aux dégradations hivernales de cette route de très haute montagne, qui est la plus haute liaison inter-vallée d'Europe ( 2 800 m d'altitude). Ce passage favorise les multiples déplacements en vélo, moto, camping-car et voiture.

Notre Maître d'œuvre délégué, la Subdivision Tinée de la Métropole NCA, nous a présenté un programme judicieux de travaux à réaliser. Le montant des travaux est estimé à 150 000 euros, cent cinquante mille euros, en sachant que cette année nous devons réaliser des travaux importants suite à l'affaissement de la route sur la partie sommitale côté Alpes-de-Haute-Provence.

De plus des travaux importants ont été réalisées en 2024 à l'occasion du passage de la 111<sup>e</sup> Tour de France cycliste, lors de l'étape n°19 : Embrun – Isola 2000, par la route de la Bonette.

Dès lors, pour compléter ce financement, nous nous permettons de demander à la Métropole Nice Côte d'Azur, une subvention de 30 000 €, trente mille euros, pour l'année 2026.

Oui cet exposé, les membres du conseil syndical

**ADOPTENT** la présente délibération sollicitant la Métropole Nice Côte d'Azur pour une subvention de 30 000 €, trente mille euros, et parfaire le financement de l'opération et lancer les travaux.

#### Questions abordées :

Aucune question

#### VOTE

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0



## S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

### 7 : projet de délibération : DEMANDE DE SUBVENTION POUR FINANCER LES TRAVAUX SUR LA ROUTE DE LA BONETTE EN 2026 – REGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Rapporteur : Gérard Brun

Le Président rappelle que la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des organisme public qui finance les aménagements annuels de la route de La Bonette essentielle pour assurer le désenclavement et l'économie de nos vallées durant la belle saison.

Il convient de poursuivre ces travaux et assurer leur conservation face aux dégradations hivernales de cette route de très haute montagne, qui est la plus haute liaison inter-vallée d'Europe ( 2 800 m d'altitude). Ce passage favorise les multiples déplacements en vélo, moto, camping-car et voiture.

Notre Maître d'œuvre délégué, la Subdivision Tinée de la Métropole NCA, nous a présenté un programme judicieux de travaux à réaliser. Le montant des travaux est estimé à 150 000 euros, cent cinquante mille euros, en sachant que cette année nous devons réaliser des travaux importants suite à l'affaissement de la route sur la partie sommitale côté Alpes-de-Haute-Provence.

Ouï cet exposé et tenant compte des explications données par le Chef de ladite subdivision, le Conseil Syndical,

**SOLLICITE** la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'attribution d'une subvention de 120 000 euros, cent vingt mille euros, pour assurer la réalisation des travaux précités dans le courant de l'année 2026.

Dès lors, pour compléter ce financement, nous demandons une subvention 30 000 €, trente mille euros , à la Métropole Nice Côte d'Azur.

**ADOPTENT** la présente délibération sollicitant Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur pour une subvention de 120 000 €, cent vingt mille euros, et parfaire le financement de l'opération.

#### Questions abordées :

Aucune question

#### VOTE

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0



## S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE -CLANS – RIMPLAS  
BAIROL – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

### 8 : projet de délibération : DEMANDE DE SUBVENTION POUR FINANCER LES TRAVAUX SUR LA ROUTE DE LA BONETTE EN 2026 – COMMUNE DE JAUSIERS

Le Président rappelle que des organismes publics financent les aménagements annuels de la route de La Bonette essentielle pour assurer le désenclavement et l'économie de nos vallées durant la belle saison.

Il convient de poursuivre ces travaux et assurer leur conservation face aux dégradations hivernales de cette route de très haute montagne, qui est la plus haute liaison inter-vallée d'Europe ( 2 800 m d'altitude). Ce passage favorise les multiples déplacements en vélo, moto, camping-car et voiture.

Notre Maître d'œuvre délégué, la Subdivision Tinée de la Métropole NCA, nous a présenté un programme judicieux de travaux à réaliser. Le montant des travaux est estimé à 150 000 euros, cent cinquante mille euros, en sachant que cette année nous devons réaliser des travaux importants suite à l'affaissement de la route sur la partie sommitale côté Alpes-de-Haute-Provence.

Ouï cet exposé et tenant compte des explications données par le Chef de ladite subdivision, le Conseil Syndical,

**SOLLICITE** la commune de Jausiers, pour l'attribution d'une subvention de 20 000 euros, vingt mille euros, pour contribuer à la réalisation des travaux précités dans le courant de l'année 2026.

**ADOPTENT** la présente délibération sollicitant la Commune de Jausiers pour une subvention de 20 000 €, vingt mille euros, et parfaire le financement de l'opération.

#### Questions abordées :

Aucune question

#### VOTE

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

### 9 : Questions diverses

#### **ANTENNE RELAIS**

Monsieur Alain ISAIA demande où en est le projet d'installation de l'antenne téléphonique sur la route de la Bonette, côté Alpes-Maritimes.

Gérard BRUN informe qu'à ce jour c'est toujours le statut quo, rien n'avance, car nous n'avons pas eu la dérogation de l'Etat pour la période d'hiver.

Cette partie du territoire restera une zone blanche.... !!!...

#### **EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Monsieur Jacques PELLOUX, informe du souhait de Monsieur le Maire de Jausiers d'installer une



## S.I.V.U. DE LA BONETTE-RESTEFOND

BARCELONNETTE – JAUSIERS – SAINT DALMAS LE SELVAGE – SAINT ETIENNE DE TINEE - ISOLA –  
SAINT SAUVEUR SUR TINEE – ROURE – ROUBION – VALDEBLORE – ILONSE – MARIE - CLANS – RIMPLAS  
BAIROLS – LA TOUR SUR TINEE - TOURNEFORT

boucle de comptage à la Chalanette, afin de connaitre exactement le nombres de véhicules qui emprunte cet itinéraire, en complément des données de comptage du Parc National du Mercantour et de celles de Bousièyas.

Est-il envisageable que le SIVU finance de nouveau matériel ?

Le Président répond par l'affirmative et fera les démarches pour une demande de devis auprès de la société STERELA, afin d'avoir la même boucle de comptage installée à Bousièyas.

### TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

#### MARQUAGE ROUTIER

Monsieur Jacques PELLOUX demande à ce qu'une opération de marquage au sol soit réalisée en 2026, côté Jausiers. En effet sur certain secteur ces informations routières ont disparu. Un état des lieux sera réalisé dès que les conditions météorologiques le mettent.

#### AFFAISSEMENTS

Monsieur Michel FORTOUL fait part d'un nouvel affaissement au lieu-dit « Les Sapinettes », qu'il faudra prendre en compte rapidement, car il est de plus en plus marqué.

Il est également signalé un affaissement de la route au niveau du lieu-dit « Cocody », à prendre en compte pour évaluation et travaux si besoin.

#### FINANCES

Monsieur Jacques PELLOUX signale que toutes les factures doivent être envoyées avant le 11 décembre à la Trésorerie Ubaye-Verdon.

Le compte financier 2025 et le budget prévisionnel 2026 seront votés au mois de février.

Après un tour de table pour savoir si les membres du Conseil Syndical connectés ont d'autres questions, tous répondent par la négative.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 15h25

Le Président du SIVU de la Bonette-Restefond  
Gérard BRUN

Le 1<sup>er</sup> vice-président du SIVU de la Bonette-Restefond  
Jacques PELLOUX

**SIVU DE LA  
BONETTE-RESTEFOND  
MAIRIE DE JAUSIERS  
LE PRESIDENT**